



## 6<sup>e</sup> assises des villes moyennes à Colmar

# La ministre Anne-Marie Escoffier salue les villes moyennes, « poumons de nos territoires »

Au moment même où le Sénat examinait les derniers amendements au projet de loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, la ministre en charge de la Décentralisation, Anne-Marie Escoffier, a répondu à l'interpellation de Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges et président de la **Fédération** des villes moyennes (FVM), en ouverture des assises des villes moyennes.

**S**e faisant le porte-parole des maires unanimes, réunis le matin même en assemblée générale, le président Pierret s'est inquiété d'un texte « trop tourné vers les métropoles et les très grandes villes, qui peinent à atteindre les objectifs de clarification et de simplification annoncés dans un contexte difficile où les finances locales sont très sollicitées par l'État ». La ministre a rassuré les élus en précisant

que le gouvernement avait avant tout cherché à clarifier les compétences « pour faciliter l'adhésion des élus à des projets communs ». Elle a affirmé que les villes moyennes constituent le « poumon de notre territoire », qu'il convient de « protéger du risque d'asphyxie ». La ministre a reconnu le rôle irremplaçable des villes moyennes en annonçant l'inclusion dans le texte du concept de

« pôle d'équilibre », qu'elles constituent. Il faudra cependant attendre l'automne et l'examen du deuxième projet de loi pour que ce rôle soit plus clairement précisé dans les textes. Les autres intervenants, maires pour la plupart, ont profité de la présence d'Anne-Marie Escoffier, ministre déléguée à la Décentralisation, pour défendre un maillage de villes qui regroupe 20 % de l'emploi, 20 %

des étudiants et 60 % des entreprises de taille intermédiaire françaises. « Le fait urbain est certes important, mais il irrigue de grandes parties du territoire », a insisté André Reichardt, vice-président du Conseil régional d'Alsace et sénateur UMP. Gilbert Meyer, le maire de Colmar, a pointé pour sa part le risque de « voir les agglomérations attirer tous les vecteurs de richesses ». **Joël Genard**

Les villes moyennes ont appris la mort de Pierre Mauroy par la bouche de leur président, Christian Pierret, peu de temps avant l'ouverture de la table ronde dédiée à la décentralisation. La matinée de la deuxième journée des 6<sup>e</sup> assises des villes moyennes a été dédiée à « cet homme d'ouverture, de tolérance et de conviction », comme l'a décrit avec émotion le maire de Saint-Dié-des-Vosges et ancien ministre. Ce « grand décentralisateur » ne verra donc pas l'issue de la nouvelle étape de la décentralisation qui est en train de se jouer et sur laquelle les maires des villes moyennes, souvent présidents d'intercommunalité, ont exprimé de vives critiques. La « scène I de l'acte II » en particulier représente l'aboutissement d'une idéologie non pas récente, mais aujourd'hui dominante, instaurant la métropole comme territoire sur lequel fonder le renouveau économique, la création de richesses et d'emplois. Les villes moyennes n'ont eu de cesse de répéter, durant deux jours, que forte de leur tissu de petites et moyennes entreprises (60 % des ETI seraient situées en villes moyennes ou dans leur intercommunalité), elles représentent un potentiel sur lequel il faut s'appuyer (et accessoirement soutenir). Et à ce titre assurent « l'équilibre de l'espace français », comme l'a souligné Christian Pierret. Dans un message vidéo, Jean-Marc Ayrault a fait plaisir à l'assemblée en leur affirmant qu'elles jouaient « un rôle essentiel dans le redressement de la France » et qu'elles « trouveront toute leur place dans la nouvelle étape de la décentralisation ».

## Refondre une politique du logement adaptée aux besoins des ménages

Dans le cadre de ses assises, la Fédération des villes moyennes a dévoilé les conclusions de l'étude intitulée : « Les villes moyennes et l'habitat : portraits de territoires et stratégies habitat ». Menée en partenariat avec la Caisse des dépôts et l'Union sociale pour l'habitat, cette enquête livre un état des lieux inédit sur les marchés et parcs de logements locaux, sociaux comme privés. Face aux défis du logement, la Fédération formule des préconisations concrètes en faveur d'une politique qui conjugue justice sociale, cohésion nationale et égalité territoriale.

**E**n termes de logement social, les villes moyennes font figure de bonnes élèves au classement national. « Alors que la moyenne française atteint seulement les 16 % de logements sociaux par ville, ce taux culmine aujourd'hui à 25 % dans les villes de la Fédération. Ce constat est une vraie satisfaction », souligne Christian Pierret, président de la FVM. Les villes moyennes favorisent ainsi directement la mixité sociale, qui est un facteur essentiel de cohésion des populations.

### Centres-villes : (ré)inventer l'habitat durable de demain

L'étude met aussi en lumière la

situation des centres-villes largement dégradés. Entre vétusté des logements et précarité des populations, la rénovation du parc existant dans les centres anciens constitue un enjeu fondamental des politiques locales. Pour la FVM il y a urgence à investir plus largement pour (re)construire l'habitat de demain. Ces actions doivent être inscrites au rang des priorités nationales.

### Accession à la propriété : le défi des nouveaux cœurs de villes

Les villes moyennes ont un taux de propriétaires inférieur à la moyenne nationale (44 % contre

58 %) souligne l'enquête. « Attirer des jeunes ménages, avec ou sans enfants, est un défi permanent qui passe notamment par la création de logements neufs dans les centres-villes », insiste la Fédération, qui recommande le développement de l'accession sociale à la propriété, en évitant l'étalement urbain.

### Pour la politique du logement : la stabilité et le long terme

Les politiques du logement doivent s'inscrire dans la durée afin de rassurer les ménages et les investisseurs. C'est aussi un impératif pour pouvoir évaluer leur efficacité. Les villes moyennes et leur

intercommunalité possèdent une expertise en matière de réglementation, d'intégration, de mutualisation et de formation des personnels, qui constitue un atout certain.

Cette étude rappelle que des besoins de logements existent dans tous les territoires et qu'il est impératif de promouvoir entre eux le principe d'égalité. L'État doit à la fois être stratège, mais aussi garant et respectueux des initiatives locales. Cette gouvernance optimisée pourra alors directement participer au « bien vivre en ville ».

**J.G.**